

<https://www.geneaux.fr/spip/spip.php?article2>



Nous rejoindre : Où et quand ?

- Nous Joindre - adhérer -



Date de mise en ligne : mercredi 12 janvier 2022

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous droits réservés

Nous rejoindre : Où et quand ?

Les réunions plénières ont lieu à la « Maison des associations à Fontaine le Dun », de 14 h à 17 h, le deuxième samedi de chaque mois (sauf août)

Des permanences sont assurées au même endroit (étage), de 15 h à 18 h 00, le quatrième jeudi de chaque mois (sauf août et jours fériés).